

Pénitentiaire: Urvoas face à la fronde des agents de probation

Les conseillers d'insertion et de probation, qui devaient être les fers de lance de la réforme pénale, ont le sentiment d'avoir été floués par le gouvernement.

PAULE GONZALES [@paulegonzales](#)
ET JEAN-MARCEL CLERIC [@clericjm](#)

JUSTICE Ils sont les fers de lance de la prévention de la délinquance et ils sont en colère. Malgré une entrevue avec le garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, mardi dernier, les conseillers d'insertion et de probation maintiennent leur appel à une manifestation nationale à Paris le 10 mai prochain, jour symbolique s'il en est pour la gauche.

Ces quelque 3 000 agents qui suivent 250 000 personnes, détenues ou en milieu ouvert, menent une fronde peu médiatisée mais résolue depuis déjà trois mois. Ils multiplient les grèves du zèle et les rassemblements pour dénoncer une situation « intolérable », à leurs yeux, avec en moyenne « un conseiller pour 120 personnes », rappelle l'intersyndicale qui les représente.

Au sortir de la réunion place Vendôme, mardi, ils avalent du mal à cacher leur « déception » : « Nous ne sommes pas venus pour partager un constat que nous faisons depuis de nombreuses années, mais pour avoir des engagements de la part d'un ministre qui estime légitimes les revendications des personnels », ont-ils déclaré.

La où le ministre affirmait avoir « proposé un calendrier » de discussion « précises », ces personnels qui viennent grossir les rangs des mécontents au sein de l'administration pénitentiaire mettent en doute

Pour l'heure, les syndicats maintiennent la pression : 100 des 108 centres d'insertion et de probation sont entrés dans la danse de la contestation de la contestation

la méthode retenue. « Le ministre n'avait même pas de calendrier de négociation à nous proposer et s'est engagé à nous faire des propositions sur des discussions dans quinze jours », a déclaré Delphine Collin, représentante CFT, au sein de l'intersyndicale regroupant CCF, Sinepap-RSU et CSDI.

Pour l'heure, les syndicats maintiennent la pression : 100 des 108 centres d'insertion et de probation sont entrés dans la danse de la contestation. Les personnels boycottent des réunions instituées, refusent de sélectionner des



MATTHIEU RONDEL/HANSLUCAS

Deux conseillers d'insertion et de probation du Val-de-Marne. Un agent s'occupe en moyenne de 120 personnes, détenues ou en milieu ouvert.

commissions d'examen d'aménagement de peines, au point de brasser les pour leur exaspération. Sur les 250 000 personnes qu'ils accompagnent, plus de 67 000 sont détenues et plus de 12 000 bénéficient d'un régime d'aménagement de peines (semi-liberté, bracelet électronique, placement extérieur). Par ailleurs, plus de 17 000 personnes sont suivies en milieu ouvert (libération conditionnelle, suivis mis à l'épreuve, contrainte pénale, travail d'intérêt général.)

Les revendications des agents portent essentiellement sur des questions fondamentales et statutaires. Sûret devant d'autant plus sensible que la police a obtenu, peu ou prou, ce qu'elle voulait la semaine dernière, avec la nouvelle réforme des corps et carrières concoctée par Bernard Cazeneuve.

Il a suivi d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres : un simple « relevé de conclusions » accordant aux personnels de l'administration pénitentiaire du milieu fermé une prime au nom de la lutte contre le terrorisme et la radicalisation violente. « Alors que nous sommes en période de lutte contre le radicalisme

terroriste », souligne Nicolas Emile, secrétaire national du Sinepap-RSU, « l'un des principaux syndicats des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Selon lui, « depuis dix-huit mois, le dialogue de travail n'a cessé d'augmenter. Celle-ci s'adresse aux nouvelles charges de travail induites par la loi pénale de 2015. Mais le gouvernement privilégie les enjeux car-

rière. Ainsi donc, portés au pinacle par Christiane Taubira, qui avait promis une embauche de 100 nouveaux agents en

trois ans, les conseillers d'insertion et de probation, ont le sentiment d'avoir été un peu floués : « Nous ne comprenons qu'un cinquième des embauches promises », se désole Nicolas Emile.

Le garde des Sceaux « a assuré que l'engagement des 1 000 postes supplémentaires serait respecté, en faisant appel à des recrutements de contractuels », a indiqué sa collègue Delphine Collin. À un an de la présidentielle, la pénitencière ne saurait se contenter de promesses. ■

EN BREF

Françoise Berteneourt Meyers convoquée

Françoise Berteneourt Meyers est convoquée jeudi à Paris par le juge d'instruction Roger Le Loire, dans le cadre d'une plainte pour faux témoignages et subornation de témoins. Elle a été déposée par le photographe François-Marie Bannier, lui-même condamné pour abus de faiblesse au détriment de Liliane Bettencourt, héritière de L'Oréal et mère de Françoise.

Présidentielle: la gauche s'engagera sur le largissement de la PMA

Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, a estimé mercredi que la gauche s'engagerait pendant la campagne présidentielle de 2017 à ouvrir l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes et aux femmes seules.

Des députés veulent interdire toute violence à l'égard des enfants

Gilles, Jesses, menaces, propos humiliants... Des députés veulent « abolir » toute forme de violence, dans une proposition de loi présentée mercredi à la presse.

« Nul, pas même le ou les titulaires de l'autorité parentale, n'a le droit d'user de violence physique (...) envers un enfant », peut-on lire dans ce texte des députés Edith Guégan (appartenance PS), François-Michel Lambert et François de Rugy (écologistes).

Renvoyé aux assises, trente ans après le double meurtre de Montigny-lès-Metz

Trente ans après la mort de deux petits garçons à Montigny-lès-Metz, les juges d'instruction ont décidé mercredi de renvoyer Henri Leclaire devant les assises, où il devrait parer le box de Francis Héramite.

B

BEAUVOIS
CARTELLIERE

JUILLET 2016 À MONACO

VENTES DE PRESTIGE
EN PRÉPARATION

IMPORTANT BIJOUX
MONTRES DE COLLECTION